

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE
SEANCE PLENIERE DU MERCREDI 22 JANVIER 2025**

→ Le Conseil de l'UFR de Pharmacie s'est réuni le mercredi 22 janvier 2025 à 10h, sous la présidence de Madame Christiane Forestier, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

Sont Présents :

Collège A :

- M. BEYSSAC Erick
- M. CHAVIGNON Olivier
- Mme COURTEIX-RAUSH Christine
- Mme FORESTIER Christiane
- M. GAUMET Vincent
- M. MAUNIT Benoît
- Mme MORISSE-GUEIRARD Pascale

Collège B :

- Mme ARCHIMBAUD Christine
- M. CHENNEL Philip
- Mme CIVIALE Marie-Ange
- M. DEBITON Eric
- Mme DECOMBAT Caroline
- Mme FELGINES Catherine
- Mme SAVANOVITCH Chantal
- Mme WEBER Valérie
- M. WERSINGER Eric

Collège BIATSS :

- M. BRED Alexis
- Mme VIGNAL Alexine

Collège étudiant :

- M. PRADELEIX Pierre
- M. LAURY Benoît

Personnalités extérieures :

- Mme SIMONIN Anne-Monique
- M. BORDAS Bruno
- M. BALAYSSAC David

Sont excusés :

Collège A :

- Mme CALDEFIE-CHEZET Florence
- Mme DAULHAC-TERRAIL Laurence
- M. WALRAND Stéphane

Collège B :

- Mme BERNARD Lise

Collège étudiant :

- Mme GRANDJEAN Hannah
- Mme REY Mathilde
- M. UNIQUE Louis
- Mme YASSINE Clara

Personnalités extérieures :

- Mme LALLE Dominique
- Mme JOUANNET-ROMASZKO Mireille

→ Avant l'ordre du jour, Madame le Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025 à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente en date du 30 octobre 2024. Il est approuvé à l'unanimité.

II. Règlement intérieur du Département de Simulation en Pharmacie

Dans le cadre du Département de Simulation en Pharmacie créé en 2024, une proposition de règlement intérieur est présentée aux membres du conseil. Madame le Doyen en fait la lecture.

Après avoir procédé à un vote des membres élus à main levée, le règlement intérieur du Département de Simulation en Pharmacie est approuvé à l'unanimité.

III. Convention étudiants de l'UCA : représentants étudiants de l'UFR

Dans le cadre de la convention étudiante de l'UCA, Madame le Doyen rappelle à l'assemblée que le Conseil de Gestion doit désigner des représentants étudiants qui siégeront à cette instance. Le rôle de ces étudiants élus dans le cas de cette convention étudiante est d'être force de propositions. Madame le Doyen informe que la première réunion aura lieu le 28 janvier 2025.

Une seule liste candidate a été déposée auprès du secrétariat de Mme le doyen :

- Pierre PRADELEIX (Titulaire)
- Paul LAVAURE (suppléant)

Après avoir procédé à un vote des membres élus à main levée, Pierre PRADELEIX et Paul LAVAURE sont élus à l'unanimité.

IV. Vie étudiante : bilan et projet

La parole est donnée à Madame Marie-Ange CIVIALE, Vice-Doyen en charge de la Vie étudiante, pour présenter le plan des actions envisagées pour répondre aux difficultés des étudiants.

Les actions déjà mises en place sont exposées : cellule d'aide aux étudiants, projet d'orientation professionnelle, parrainage étudiant, espace relaxation et bien-être...

Les aménagements de l'extérieur de la fac, la bibliothèque, ainsi que les espaces pourvus de micro-ondes sont grandement appréciés par les étudiants.

Le bien-être collectif est un défi pour lequel une sensibilisation est à faire. Une réunion aura lieu au mois d'avril concernant le harcèlement, les violences sexuelles et le bien-être étudiant.

Mme le Vice-Doyen propose de mettre en place à compter de mars 2025 une permanence dans le hall, le premier lundi de chaque mois à partir de 14h. Cette action, dont l'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre d'étudiants, sera accompagnée de la mise en place d'une boîte à idées.

Il est aussi question de diffuser un guide pratique réalisé à l'initiative de l'étudiante Célia Ramos, après avoir obtenu son accord afin que le livret soit dématérialisé et exploité gratuitement. Cette initiative est félicitée par Madame le Doyen-Directeur, qui émet le souhait de diffuser ce document en début d'année, notamment aux étudiants internationaux qui peuvent se sentir isolés.

L'association ADOP propose une écoute active pour les pharmaciens et les étudiants en difficulté grâce à des permanences téléphoniques qui permettent, entre autres, d'être orientés vers des personnels ressources.

Il est suggéré de mettre en place une évaluation annuelle de l'état de santé moral des étudiants. Madame le Vice-Doyen informe qu'un questionnaire sur le bien-être étudiant circule, cependant sur quatre promotions seulement quarante élèves ont répondu. A noter que le mot revenant le plus dans les réponses apportées était « stress ».

La parole est donnée aux représentants étudiants concernant la plateforme GELULE permettant l'évaluation des stages en officine. Ils éprouvent des difficultés à remplir ces évaluations mais comptent sur les étudiants de deuxième année pour le faire plus régulièrement. Cette plateforme ne permet cependant pas l'évaluation des stages en industrie.

V. Responsabilité DES Biologie

Dans le cadre de la nomination d'un co-responsable DES Biologie, la candidature de Madame Claire HENNEQUIN est proposée pour l'UFR de Pharmacie en co-responsabilité avec Monsieur Philippe POIRIER de l'UFR de Médecine et Professions Paramédicales.

VI. Formation continue

La parole est donnée à Madame Catherine FELGINES en charge de la Formation Continue au sein de l'équipe décanale.

- **Premier point : renouvellement DU orthopédie**

Type	Intitulé	Responsable pédagogique	Création Renouvellement Modification	Objet de la demande	Tarifs
D.U. en présentiel	Diplôme Universitaire Orthopédie	Anne BOYER Coordonnateur : Yoann LE BASLE	Renouvellement sans modifications substantielles	<p>I) Responsables du DU Ajout du Docteur Yoann LE BASLE en coordonnateur du DU</p> <p>II) Composition du Conseil de Perfectionnement Mise à jour de la liste des membres</p> <p>III) Maquette de la formation Modification de la durée d'examen à 2h30 (au lieu de 7h00) avec une épreuve écrite de 2h et une épreuve pratique de reconnaissance de matériel de 30 minutes</p> <p>IV) Compétences acquises pendant la formation Ajout du bloc de compétences</p> <p>V) Equipe pédagogique Mise à jour de la liste des intervenants</p> <p>VI) Composition du jury Mise à jour de la liste du jury</p>	<p>Tarif réduit : 950 € (étudiants)</p> <p>Tarif plein : 1 400 €</p> <p>Formation attestante : 1 200 €</p>

La formation sera ouverte en formation initiale aux étudiants en 6^{ème} année. Cette nouveauté questionne sur la compatibilité avec les emplois du temps des étudiants, notamment des stages de fin d'année. Il est également demandé si d'éventuelles discussions pourraient être engagées avec les maîtres de stage afin de rattraper les quatre semaines de formation sur un mois de stage supplémentaire. Ce dernier point interroge sur la protection des étudiants garantie par leurs conventions de stage ; il est évoqué d'inclure cette formation dans la convention. Attention toutefois à garantir que cette formation n'ait pas lieu durant les horaires de cours.

Cette année, Madame le Doyen précise qu'il n'y a pas d'étudiant concernés.

Le renouvellement du DU orthopédie est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

- **Point formation continue en santé : formation continue compléments alimentaires à l'officine.**

Madame FELGINES poursuit avec la proposition de formation continue ouverte en DPC portée par Monsieur TALVAS.

Compléments alimentaires à l'officine : accompagnement à la reprise d'activité physique.

Programme DPC n°XXXXXX

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : JEREMIE TALVAS

UFR de Pharmacie
TSA 50400 28, place Henri Dunant 63001 Clermont-Ferrand cedex 1
04 73 17 82 80 @ : jeremie.talvas@uca.fr

CONCEPTEUR et FORMATEUR : JEREMIE TALVAS

LISTE DES INTERVENANTS :

- Jérémie TALVAS (MCU, service Biochimie, Biologie Moléculaire et nutrition, Unité de Nutrition Humaine, UFR Pharmacie Clermont-Ferrand, UCA)
- Stéphane WALRAND (PU-PH service Biochimie, Biologie Moléculaire et nutrition, Unité de Nutrition Humaine, UFR Pharmacie Clermont-Ferrand, UCA)
- Sabrina BEDHOMME (Professeure associée, OFFISIM, ACCEPPT, UFR Pharmacie UCA)

PUBLICS CONCERNES :

- Pharmaciens et étudiants en pharmacie (à partir de la 4^{ème} année)
- Médecins et étudiants en médecine (à partir de la 5^{ème} année)
- Kinésithérapeutes
- Diététiciens
- Préparateurs en Pharmacie
- Educateurs en Activité Physique Adaptée (APA)
- Coachs sportifs et préparateurs physiques

Formation théorique à distance (pédagogie inversée) 7h30		Enseignement théorique en présentiel (8h30-12h30)	
Pré-évaluation cognitive : QCM (15 min)	A distance	Présentation de la formation et des participants (15 min) Auto-évaluation (15 min)	FORMATION EN PRESENTIEL UFR PHARMACIE
MODULE 1 (2 heures) Recommandations d'activité physique et de sédentarité et freins : <ul style="list-style-type: none"> Recommandations de bases et recommandations supplémentaires en fonction de la classe d'âge (capsule de 20 min) Freins à la reprise d'activités physiques : surpoids/obésité, co-morbidités (insuffisances cardio-vasculaires, diabète de type 2...), douleurs post-effort, blessures musculaires (capsule de 20 min) Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les recommandations d'activité physique et les freins à leur mise en place ✓ Être capable d'accompagner le patient dans la démarche de reprise d'activités physiques 	FORMATION A DISTANCE (Capsules vidéo)	MODULE 3 (3h30) Présentation des compléments alimentaires (CA) à visée sportive <ul style="list-style-type: none"> CA « protéiniques » : lactosérum, caséines, protéines « végété », acides aminés branchés, glutamine (1 h) CA « glucidiques » : maltodextrines, mixte glucose-fructose, réhydratation (1 h) CA « anti-inflammatoires » : vitamine D, chondroïtine, glucosamine, collagène (1 h) Garantir l'innocuité des CA : réglementation anti-dopage, événements indésirables (nutrivi-gilance) (30 min) Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les différents complémentaires à visée sportive du marché ✓ Être capable de gérer un cas de nutrivi-gilance 	
MODULE 2 (5 heures) Besoin énergétique et équilibre alimentaire <ul style="list-style-type: none"> Estimation des besoins énergétiques (capsule de 20 min) Etablir un équilibre alimentaire selon la pratique : résistance (capsule de 20 min) Etablir un équilibre alimentaire selon la pratique : endurance (capsule de 20 min) Présentation des repères nutritionnels pour la population sportive (RNP) (capsule de 20 min) Choisir les bonnes sources alimentaires, la qualité des aliments (capsule de 20 min) Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Savoir estimer les besoins énergétiques des patients en phase de reprise d'activité physique ✓ Être capable d'accompagner le patient dans la mise en place d'un rééquilibrage alimentaire 	FORMATION A DISTANCE (Capsules vidéo)	Enseignement pratique en présentiel (14h00-18h00) MODULE 4 (3h30) Etapes de l'accompagnement - simulation en santé par patient standardisé <ul style="list-style-type: none"> Simulation en officine par patient standardisé : cas 1 (1h10) <ul style="list-style-type: none"> Briefing mise en situation Débriefing entre pairs en vue d'une amélioration des pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> Simulation en officine par patient standardisé : cas 2 (1h10) <ul style="list-style-type: none"> Briefing mise en situation Débriefing entre pairs en vue d'une amélioration des pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> Simulation en officine par patient standardisé : cas 3 (1h10) <ul style="list-style-type: none"> Briefing mise en situation Débriefing entre pairs en vue d'une amélioration des pratiques professionnelles Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Être capable de conseiller les CA adéquats au patient en phase de reprise 	FORMATION EN PRESENTIEL UFR PHARMACIE

Cette initiative est saluée par Madame le Doyen-Directeur. La formation courte est soumise au vote de l'assemblée et approuvée à l'unanimité.

- **Point augmentation des tarifs de la formation continue**

La parole est donnée à Madame Gaëlle ROBERT qui présente les augmentations des tarifs de la formation continue. Elles répondent à une demande de la gouvernance d'une augmentation de 3% pour les diplômes d'université et de 5% pour les diplômes nationaux. Ce choix a été fait en vue de maintenir l'attractivité de ces diplômes et de réduire l'écart entre les recettes et les dépenses de l'établissement afin de participer à l'amélioration de la situation financière de l'université.

Composante	Niveau	Mention	Parcours (indicatif)	Tarif horaire FC 2024-2025	pourcentage d'augmentation appliqué FC	Tarif FC 2025/2026 calculé
UFR Pharmacie	Santé	Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2ème année		9,12 €	5,00%	9,58 €
		Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3ème année		11,84 €	5,00%	12,44 €
		Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1(DFASP)		14,70 €	5,00%	15,44 €
		Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 2 (DFASP2)		25,73 €	5,00%	27,01 €
		6ème année des Etudes Pharmaceutiques		23,38 €	5,00%	24,55 €
	Licence pro	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et	Développement, production et ingénierie pharmaceutique	17,50 €	5,00%	18,38 €
	Master	Sciences du médicament et des produits de santé 1ère année		11,08 €	5,00%	11,63 €
		Sciences du médicament et des produits de santé 2ème année		18,82 €	5,00%	19,76 €
	Master	Master Qualité, Hygiène, Sécurité	M2 Qualité des produits de santé			- €

Composante	DU	Tarif 1 - Tarif Plein 2024-2025	% d'augmentation appliqué	Tarif 1 2025/2026 calculé	Ajustement manuel tarif 1 calculé	Tarif 2 - Tarif Réduit UCAA 2024-2025	% d'augmentation appliqué	Tarif 2 2025/2026 calculé
PHARMACIE	"Procédés pharmaceutiques" complémentaire à la formation d'Ingénieur mention Biotechnologies	1 200,00 €	3,00%	1 236,00 €		600,00 €	3,00%	618,00 €
PHARMACIE	"Procédés pharmaceutiques" complémentaire à la formation d'Ingénieur mention Chimie	1 200,00 €	3,00%	1 236,00 €		600,00 €	3,00%	618,00 €
PHARMACIE	Orthopédie	1 540,00 €	3,00%	1 586,20 €		1 045,00 €	3,00%	1 076,35 €
PHARMACIE	Pharmacie clinique et pédiatrique	1 375,00 €	3,00%	1 416,25 €		1 045,00 €	3,00%	1 076,35 €
PHARMACIE	Phytothérapie	1 400,00 €	3,00%	1 442,00 €		700,00 €	3,00%	721,00 €
PHARMACIE	Phytothérapie - formation attestante	1 200,00 €	3,00%	1 236,00 €				0,00 €
PHARMACIE	Reconversion officinale	1 375,00 €	3,00%	1 416,25 €				0,00 €
PHARMACIE	Santé et environnement	1 760,00 €	3,00%	1 812,80 €		880,00 €	3,00%	906,40 €

Après de brefs échanges, les propositions d'augmentation sont soumises au vote de l'assemblée et approuvées à l'unanimité.

VII. Informations et questions diverses

- La parole est donnée à Madame Gaëlle ROBERT pour présenter ce point financier concernant l'ouverture des crédits dans SIFAC à hauteur de 25% des dépenses sur Subventions Charges Services Publics (SCSP) pour le premier trimestre. Il est demandé d'engager des dépenses de fonctionnement strictement nécessaires pour assurer la continuité des missions pédagogiques. Un nouveau mode opératoire est instauré : il faudra désormais l'aval des instituts pour les dépenses afin de prouver que l'université ne dépassera pas les 25%. L'opportunité des dépenses sera visée par les instituts, la nature et l'objet de la dépense restent sous la validation du Directeur de l'Institut. Tout ce qui est en lien avec l'offre de formation sera validé sans problème via Notilus (ex : les visites sur site).
Question : quid des moments de convivialité avec les étudiants ? Réponse : en attente.
- Journée Mobile des étudiants : Cette journée se déroulera le mardi 28 janvier 2025 de 9h30 à 18h15. Le programme est construit autour de deux problématiques : les dons et les relations internationales. Des stands seront disposés dans le hall durant la matinée, le programme sera diffusé sur les sites internet, envoyé aux étudiants et aux personnels. Cette journée permettra aux étudiants de voir d'autres aspects que ceux abordés durant leur formation initiale, elle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.
- Bilan Auversup et préparation JPO :



Le salon Auversup s'est déroulé sur trois jours, le jeudi et le vendredi des bus assuraient la venue des lycéens. Le samedi, la présence des étudiants de l'UFR a été bénéfique et appréciée, ils ont pu échanger avec de futurs élèves, le but étant de susciter des vocations. Environ 115 personnes se sont rendues sur le stand durant ces journées (sans compter les familles). Le retour est positif.

Les JPO se dérouleront le samedi 15 février 2025. Les étudiants de pharmacie seront en salle 002. Le défi est une fois de plus de susciter des vocations et de faire connaître à un public plus large les études de santé globalement, et le cursus pharmacie plus spécifiquement. Les enseignants sont mobilisés, les inscriptions pour participer sont encore ouvertes. Le programme est en cours de finalisation et sera disponible sur le site prochainement.

Il est suggéré de penser à des dispositifs comme la Caravane des métiers. Il est demandé si des documents seront mis à disposition concernant le PASS et le LAS, réponse : oui.

- Le jeudi 28 janvier 2025 aura lieu la Journée de transition sanitaire dans le cadre de la semaine de transition de l'UCA, du 24 au 28 mars 2025.
Deux conférences se dérouleront :
 - Analyse de cycle de vie des produits de santé : pourquoi, comment ? (V. SAUTOU)
 - Campus Santé sans tabac (R. RICHARD)
- Intelligence artificielle : quelles actions au sein de l'UFR ?
Il est demandé de recenser au mieux les actions au sein de l'université en lien avec l'IA et de faire remonter l'information. Il va notamment être question de voir comment l'IA va s'inscrire dans les modalités d'enseignement, par exemple réduire la partie écrite des mémoires, et augmenter le temps d'oral. S'ensuit une discussion autour de l'intégration de Chat GPT dans les enseignements et les méthodes pédagogiques, une demande de formation pour les enseignants est formulée.
Le chargé de mission IA de l'UCA est Vincent Barra, Professeur des universités, de science informatique au Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS).
- Elections : renouvellement du conseil. Le scrutin aura lieu les 25 et 26 mars prochains. Concernant les listes, elles seront publiées début mars, les titulaires sont tous inscrits, les non-titulaires et les personnes sous contrat doivent demander à être inscrit.
- Demande : quid de la restructuration de l'institut SVSAE ? Des groupes de réflexion ont été créés et se réunissent régulièrement.